

Finances

Bilan au 31 décembre 2016 (avec exercice précédent pour comparaison)

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	1'192'719.21	1'088'095.61
Créances sur livraisons et prestations	10'820.00	24'300.00
Autres créances à court terme	1'130.94	2'248.34
Actifs de régularisation	209'217.02	176'363.03
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1'413'887.17	1'291'006.98
Titres	639'342.00	650'578.00
Placements financiers	639'342.00	650'578.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
TOTAL DU CAPITAL IMMOBILISÉ	639'343.00	650'579.00
TOTAL DE L'ACTIF	2'053'230.17	1'941'585.98
PASSIFS		
Obligations résultant de livraisons et de prestations	39'725.65	13'656.35
Passifs de régularisation	34'356.10	48'359.20
« Régularisation refinancement / préfinancement collecte de fonds »	151'334.78	111'607.91
Obligations à court terme	225'416.53	173'623.46
Capital lié du fonds	27'000.00	65'000.00
TOTAL DU CAPITAL TIERS	252'416.53	238'623.46
Capital social	878'962.52	851'228.34
Capital lié	293'000.00	293'000.00
Capital libre	610'000.00	531'000.00
Résultat annuel	18'851.12	27'734.18
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'800'813.64	1'702'962.52
TOTAL DU PASSIF	2'053'230.17	1'941'585.98

Finances

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2016 <small>(avec exercice précédent pour comparaison)</small>		
	2016	2015
	CHF	CHF
Total produit direct des projets	56'110.00	37'552.50
Cotisations de membres	39'764.31	41'686.17
Produit des prestations	39'195.00	51'566.47
Total produit des prestations	78'959.31	93'252.64
Produit des campagnes de collecte de fonds	675'811.99	776'095.56
Dons reçus	102'914.87	137'445.20
Autres produits d'exploitation	11'250.00	11'400.00
Total autres produits	789'976.86	924'940.76
PRODUIT D'EXPLOITATION	925'046.17	1'055'745.90
Charges directes des projets	-116'010.87	-74'101.94
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée	-80'898.89	-58'741.41
Charges pour la collecte de fonds	-287'842.95	-331'850.79
RÉSULTAT BRUT	440'293.46	591'051.76
Frais de personnel	-263'709.98	-277'185.53
Loyers	-24'220.90	-24'807.95
Entretien, réparations, remplacements	-6'449.35	-5'087.05
Assurance de choses, taxes, autorisations	-811.65	-731.30
Charges administratives et d'informatique	-50'141.51	-50'737.16
Frais de communication, revue technique, dépliants d'information	-45'287.11	-53'209.10
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-390'620.50	-411'758.09
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant intérêts / postes e.o.)	49'672.96	179'293.67
Résultat financier	10'178.16	-3'559.49
RÉSULTAT ANNUEL (avant modification du capital du fonds)	59'851.12	175'734.18
Utilisation du capital affecté du fonds	38'000.00	-35'000.00
RÉSULTAT ANNUEL (avant affectation au capital de l'organisation)	97'851.12	140'734.18
Retrait sur / constitution de la réserve de fluctuations de valeurs	0.00	2'000.00
Affectation aux réserves libres legs	-79'000.00	-115'000.00
BÉNÉFICE ANNUEL	18'851.12	27'734.18

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'assemblée des membres de l'association
Ligue Suisse contre l'Epilepsie
8008 Zürich**

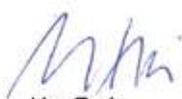
En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Ligue Suisse de l'Epilepsie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon la Swiss GAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation / au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts

OBT AG



Urs Frei
expert agréé de révision
réviseur responsable



Stefan Meer
expert agréé de révision

St.Gallen, le 18. avril 2017

- Annexe: comptes annuels

Compte de l'évolution du capital au 31 décembre 2016

Compte de l'évolution du capital affecté du fonds

	Capital initial	Affectation	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital du fonds - Projet vieillesse	10'000	0	6'000	4'000
Capital du fonds - Projet jeunesse	45'000	0	45'000	0
Capital du fonds - SWEEPS	10'000	0	0	10'000
Capital du fonds - Projet de migration	0	13'000	0	13'000
Capital lié du fonds	65'000	13'000	51'000	27'000

Compte de l'évolution du capital de l'organisation

	Capital initial	Produits	Affectation externe	Transferts internes	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	878'963					878'963
CAPITAL DE BASE	878'963					878'963
Réserves libres générales	95'000					95'000
Réserves libres legs	436'000		79'000			515'000
CAPITAL LIBRE	531'000		79'000			610'000
Réserves de fluctuations de valeurs	293'000					293'000
CAPITAL LIÉ	293'000				0	293'000
RÉSULTAT ANNUEL	0		18'851			18'851
Capital de l'organisation	1'702'963	0	97'851	0	0	1'800'814

Réserve de fluctuations de valeurs

La réserve de fluctuations de valeurs est restée inchangée par rapport à l'exercice précédent. Le montant total de CHF 293 000 au 31.12.2016 correspond à 45.8% des placements financiers. Les risques de marché spécifiques inhérents au portefeuille de titres sont couverts par la réserve de fluctuations de valeurs.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2016

Ligue Suisse contre l'Epilepsie avec siège à Zurich. Association selon l'art. 60 ss du CC.

Principes de présentation des comptes

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue Suisse contre l'Epilepsie présente ses comptes en conformité avec les recommandations fondamentales pour la présentation des comptes RPC 1-6 et RPC 21, le Code suisse des obligations, ainsi que les dispositions statutaires. L'Association suisse de l'Epilepsie (EPI-Suisse) est à considérer comme organisation proche.

Les informations sur l'épilepsie et la revue spécialisée sont des missions importantes de l'association. C'est la raison pour laquelle ces charges sont imputées directement sur le résultat brut (alors qu'elles faisaient auparavant partie des frais de communication). L'année précédente a été adaptée en conséquence.

Principes d'évaluation appliqués et explications relatives aux positions du bilan et du compte d'exploitation

BILAN

Liquidités

Les liquidités se composent des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, de placement et d'épargne. Les liquidités sont placées en francs suisses et évaluées à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme

L'impôt anticipé à recouvrer s'établit à CHF 1'130.94.

Actifs de régularisation

Cette position contient des factures déjà payées qui concernent l'exercice 2017, ainsi que des produits du publipostage direct non encore crédités.

Placements financiers / titres

	Ex.précéd. (en CHF)		Année 2016	
Obligations en CHF	170'752	8.8%	170'955	8.3% ¹⁾
Obligations en monnaies étrangères	23'202	1.2%	0	0.0%
Fonds en actions	456'624	23.5%	468'387	22.8%
Valeur comptable au 31 décembre	650'578	33.5%	639'342	31.2%

¹⁾ en % du total du bilan

Les titres sont évalués aux valeurs du marché. Les gains/pertes réalisés et non réalisés ont été comptabilisés et intégrés aux résultats.

Immobilisations corporelles meubles

Aucun investissement à valeur ajoutée n'a été effectué, raison pour laquelle nous renonçons à établir un inventaire des placements. La valeur à neuf assurée des immobilisations corporelles meubles est de CHF 60'000.

Obligations à court terme

Il existe des obligations à court terme d'un montant de CHF 7'216.65 envers Epi-Suisse. Les obligations à court terme envers des tiers se chiffrent à CHF 32'509.00.

Compte de régularisation passif

Il s'agit de la régularisation des charges pour l'exercice 2016.

Régularisation refinancement / préfinancement collecte de fonds

Le partenaire de collecte de fonds a effectué un préfinancement d'un montant total de CHF 161'050.00 en 2016. Par ailleurs, un versement de garantie de l'année 2016 a été déduit du compte de passif de CHF 121 323.13. Le solde au 31.12.2016 s'élève à CHF 151 334.78. Il sera compensé par des recettes ultérieures.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2016/ suite

COMPTE D'EXPLOITATION	2016	Ex. précéd.
<i>Produit direct des projets</i>	CHF	CHF
Journée de l'Épilepsie	7'000.00	0.00
Manifestations d'information	17'650.00	17'500.00
Encouragement de la recherche	0.00	10'500.00
Congrès scientifique annuel	9'900.00	0.00
Projets spéciaux	6'000.00	6'000.00
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	4'560.00	3'552.50
Produit général des projets	11'000.00	0.00
	56'110.00	37'552.50
<i>Charges directs des projets</i>		
Journée de l'Épilepsie	4'624.20	1'877.83
Manifestations d'information	11'447.86	17'221.89
Encouragement de la recherche	27'412.61	36'341.74
Congrès scientifique annuel	4'628.52	0.00
Projets spéciaux	62'609.20	12'986.68
Journée des patients	2'017.95	1'811.60
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	3'270.53	3'862.20
	116'010.87	74'101.94
Les charges « Projets spéciaux » se répartissent comme suit durant l'année 2016 :		
Projet jeunesse CHF 55'609.20 / Epilepsie dans la vieillesse CHF 2'000.00 / autres CHF 5'000.00.		
<i>Produit des prestations</i>		
Vente d'imprimés/médias	245.00	316.47
Annonces dans "L'Epileptologie"	38'950.00	48'500.00
Formation continue	0.00	2'750.00
	39'195.00	51'566.47
<i>Dons reçus</i>		
Dons libres issus de		
Dons, donations	10'782.03	19'445.20
Legs, successions	79'132.84	115'000.00
Sollicitation propre des fondations donatrices	10'000.00	0.00
Dons à but précis	3'000.00	3'000.00
	102'914.87	137'445.20
<i>Autres produits d'exploitation</i>		
Contributions des hôpitaux	11'250.00	11'250.00
Autres recettes	0.00	150.00
	11'250.00	11'400.00
<i>Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée</i>		
Revue spécialisée "Epileptologie"	69'641.20	45'611.58
Informations sur l'épilepsie	11'257.69	13'129.83
	80'898.89	58'741.41

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2016/ suite

Collecte de fonds	2016	Ex. Précéd.
Recettes publipostage direct adresses propres	664'811.99	756'095.56
Charges publipostage direct adresses propres	-126'792.95	-282'280.79
Résultat publipostage direct adresses propres	538'019.04	473'814.77
Recettes Sollicitation des fondations donatrices	11'000.00	20'000.00
Charges Sollicitation des fondations donatrices	0.00	0.00
Résultat Sollicitation des fondations donatrices	11'000.00	20'000.00
Préfinancement net collecte de fonds	-161'050.00	-49'570.00
Résultat net de la collecte de fonds	387'969.04	444'244.77

Les recettes 2016 du marketing de la fondation, d'un montant total de CHF 11 000, sont affectées aux destinations suivantes:

CHF 11'000 projet migration

Frais de communication

Site Web / mise en page	6'294.13	5'313.45
Imprimés d'information	15'669.89	20'184.54
Frais de représentation	148.55	13.35
Epilepsie News	21'300.68	21'738.69
Secrétariat général	149.68	307.13
Contributions aux colloques	40.00	0.00
Participation aux congrès	48.33	4'094.39
Veille médiatique	1'635.85	1'557.55
Charges	45'287.11	53'209.10

Résultat financier

Résultat financier des liquidités et titres / gains de change non réalisés	3'977.69	6'777.41
Frais bancaires	-6'322.56	-7'855.20
Gains / pertes de change non réalisés sur les titres	12'523.03	-2'481.70
Résultat	10'178.16	-3'559.49

Frais de personnel

Les frais de personnel portent sur 3 personnes (direction, secrétariat, rédaction) réunissant entre elles 190 pour cent de poste en moyenne annuelle.

Les charges pour les assurances sociales et la formation continue sont comprises dans les frais de personnel. Les frais de déplacement et de repas s'élèvent à CHF 452.03.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2016/ suite

Prestations non rémunérées

Le comité a été remboursé de ses frais réels. Il se compose de 14 membres à la fin d'année. Il supervise la direction et définit les objectifs de long terme. Cet organe dirigeant se réunit au moins deux fois par an. Les membres du comité fournissent aussi d'autres prestations à titre bénévole telles que renseignements, expertises et consultations. Il convient en outre de mentionner les prestations fournies gratuitement par des membres de la Ligue contre l'Epilepsie

Travail du comité, total

Réunions / préparation des réunions	250 heures
Réponse aux questions d'ordre médical, décisions par correspondance, rédaction de dépliants d'information, etc.	240 heures

Comité et autres activités bénévoles dans les commissions, total

Réunions, décisions par correspondance, autres tâches (p. ex. responsabilité de la revue Epileptologie, travail de jury pour des prix)	250 heures
---	------------

Présidence (en sus du travail au sein du comité et des commissions)

Discussions et clarifications avec le secrétariat, préparation du congrès annuel, travail avec les médias, délégations aux congrès internationaux, correspondance avec l'ILAE (International League Against Epilepsy)	340 heures
---	------------

Conférenciers lors de manifestations de la ligue (honoraires forfaitaires de CHF 250), charge de travail supplémentaire bénévole pour la préparation d'environ 15 exposés au total	125 heures
--	------------

Rédaction de 24 articles au total pour la revue spécialisée Epileptologie	840 heures
---	------------

Total environ **2'045 heures**

En admettant un tarif horaire de CHF 150, cela représente une valeur de CHF 306'750.

Le salaire brut de la direction pour l'exercice 2016 s'élève à CHF 117'838.80.

Transactions avec des organisations proches

Les transactions ci-après ont eu lieu avec l'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) pendant l'exercice considéré:

	<u>2016</u>	<u>Ex. précéd.</u>
	CHF	CHF
<u>Paiements à Epi-Suisse</u>		
Loyer	18'936.00	19'176.00
Cotisation de membre	200.00	200.00
	<u>19'136.00</u>	<u>19'376.00</u>
<u>Paiements d'Epi-Suisse</u>		
Cotisation de membre	100.00	100.00
	<u>100.00</u>	<u>100.00</u>

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur survenu après la date du bilan et susceptible d'influencer les comptes 2016 n'est connu.